



ENQUETE AUPRES DES PARTICIPANTS A LA JOURNEE REGIONALE DU TUTORAT DU 15 DECEMBRE 2016

Cette enquête a été proposée par internet aux participants de la journée régionale qui s'est déroulée le 15 décembre 2016. Elle a été renseignée entre le 31 mars et le 30 mai 2017.

1- Les participants à la journée :

110 participants et intervenants étaient réunis ce jour-là pour une journée consacrée à un bilan du tutorat en région et la définition de nouvelles perspectives.

23 établissements de soins étaient représentés (11 publics dont 4 ayant une activité mixte psychiatrie/MCO ; 5 ESPIC et 7 privés).

Parmi ces 110 professionnels, étaient présents une majorité de professionnels venant d'un établissement public de psychiatrie (53), mais aussi des professionnels d'établissement publics ayant une activité mixte (18), d'ESPIC (20), de cliniques privées (10) ou d'autres structures (9).

Parmi ces derniers : 2 formateurs d'IFCS, 2 formateurs d'IFSI, 2 professionnels exerçant en organisme de formation continue, une doctorante et deux représentantes de l'ARS ARA

Parmi les professionnels exerçant en établissements différentes fonctions, étaient représentées :

- Infirmiers : 61
- Cadres de santé : 20
- Cadres supérieurs de santé : 9
- Educateurs spécialisés : 4
- Directeurs des soins : 3
- Directeurs d'établissement : 2
- Responsable de formation : 2



2- Les résultats de l'enquête :

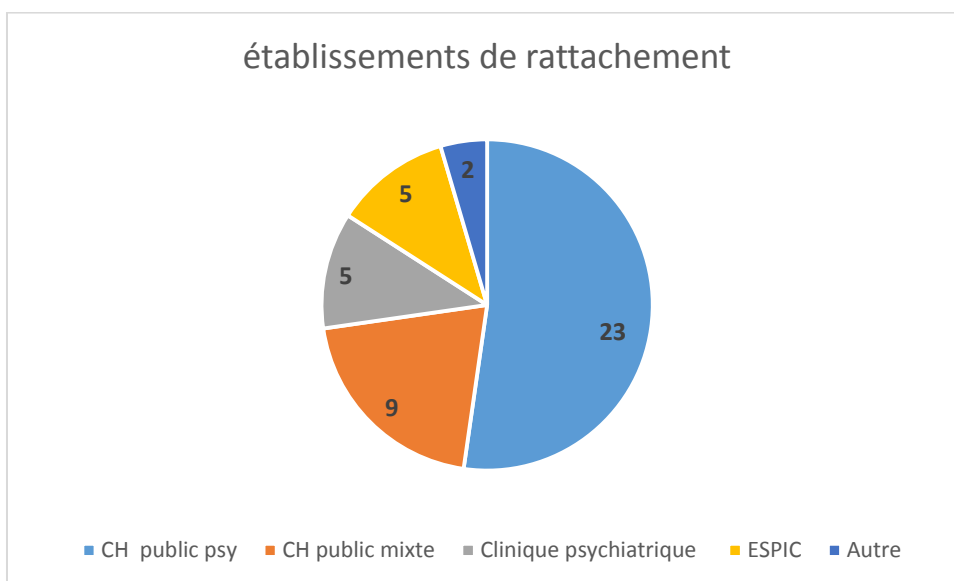
Sur les 110 participants initiaux, 100 ont pu être contactés.

- Nombre de répondants :

Sur 100 professionnels contactés, 44 ont répondu au questionnaire.

- Etablissements d'appartenance des répondants :
44 répondants

CH public psy	CH public mixte	Clinique psychiatrique	ESPIC	Autre
23	9	5	5	2



Dans les répondants, nous retrouvons la répartition que nous avons dans les participants à la journée avec environ 50% de répondants par catégorie d'établissement. Seuls les professionnels des ESPIC sont moins représentés (25%).



- Les professionnels répondants
44 répondants

infirmiers	Cadres supérieurs	Cadres de santé	Educateurs spécialisés	Directeurs	Directeurs des soins	Autres
23	5	9	3	1	2	1

Nous retrouvons là encore une majorité d'infirmiers.

Que ce soit en ce qui concerne l'établissement d'appartenance ou la fonction exercée au sein de cet établissement, nous pouvons constater que les professionnels répondants sont assez représentatifs des participants à la journée.

- Avis sur l'organisation de la journée
44 répondants

35 participants ont trouvé l'organisation très satisfaisante, 9 satisfaisante.

Commentaires des participants :

- Très agréable et convivial
- Il est important de se rencontrer
- Bonne organisation au niveau du timing, des interventions et des pauses
- Echanges riches avec en prime la participation et l'intervention du Dr Ynesta
- Très riche en partenariat
- Environnement très plaisant

- Avis sur le contenu de la journée
42 répondants

29 participants ont trouvé les contenus très intéressants, 13 intéressants.

Commentaires des participants :

- La multitude des intervenants et les différentes thématiques abordées, une richesse personnelle
- Elles permettent de rebooster nos troupes
- Ayant intégré ce dispositif depuis septembre 2016, cette journée m'a beaucoup apportée au niveau du contenu, de la législation, de la transmission du savoir (quoi transmettre, à qui...) des modèles des structures spécialisées en psy...Côté rassurant pour moi
- Perçu comme directement en lien avec l'activité réelle des tuteurs
- j'ai noté le dynamisme de nos collègues de formation psychiatrique
- Intéressant pour les retours d'expérience. Echanges avec la salle



- Contenus ayant le plus intéressés les participants
34 répondants (plusieurs réponses possibles)

- Les retours d'expériences : **12**
- « Le tutorat comme élément clé de la gestion de la transition générationnelle des infirmiers en psychiatrie » K Boiteau : **7**
- « Dynamique managériale au centre hospitalier Sainte Marie de Clermont-Ferrand » M. Laluque : **6**
- « Quel tutorat pour l'ARS ? » Dr S. Ynesta : **5**
- « Tuteur professionnel : métier ? Peut-être. Travail ? Surement » M. Tortonèse : **4**
- « Tutorés, 10 ans déjà ! Quelle transmission pour demain ? » Tuteurs et tutorés St Cyr : **4**
- « Bilan du dispositif régional ». M. Nicolas : **3**
- « Infirmière clinicienne et tutrice » N. Sperer : **2**
- «Tuteurs : vers une professionnalisation ? » M. Nicolas : **2**
- Tout : **2**

Autres commentaires :

- Cette année permettait de mettre en sens entre directives, défaut de financement, recherche et témoignages : très complet
- Différents retours d'expérience, aller-retour entre cadre règlementaire et pratiques tutorales, présence remarquable et remarquable de l'ARS- Construction du cahier des charges à partir des différentes expériences menées dans les établissements

On perçoit un intérêt toujours renouvelé pour les partages d'expériences, ainsi si l'on ajoute les réponses en citant un seul à la réponse plus globale « partage d'expériences » on obtient 28 réponses sur 34 répondants.

- Evolution du dispositif existant dans les établissements des répondants :
42 répondants
- A la question : « vous avez un dispositif de tutorat, cette journée va-t-elle vous conduire à la modifier ? », sur les 42 répondants :
 - **19** répondent par l'affirmative avec pour certains des précisions :
 - Au niveau de mon positionnement, utiliser peut-être les outils comme le « SocleCare »
 - Nous allons enfin mettre en place un tutorat de groupe en plus du dispositif individuel
 - En incluant le SocleCare
 - **7** répondent par la négative.
 - **6** ne savent pas et observent :
 - Je ne sais pas mais à re-questionner
 - Récemment formée au tutorat, sans expérience au moment de cette journée et encore très peu à ce jour.



- **10** ne sont pas concernés et certains précisent :
 - Le thème en général m'intéresse mais je ne suis plus en situation de soin, ni de pédagogie initiale
 - Pas de dispositif en cours mais nous espérons à venir. La participation à cette journée a été très aidante dans ce sens, tant par le contenu des interventions que par les rencontres.
 - Cette journée a répondu à de nombreuses questions et permettra la remise en place du tutorat dans l'établissement en collaboration avec des collègues cadres.
 - Nous avons eu un dispositif de tutorat jusqu'en 2014. L'objectif est de le remettre en route

- **Pour ceux qui ont un dispositif et qui vont le modifier : Qu'est-ce qui motive ce choix de modification ?**
19 répondants (plusieurs réponses possibles)
 - Le cahier des charges ARS : **13**
 - Les échanges avec d'autres équipes ou collègues : **11**
 - Les présentations : **8**
 - Autre : **3**
 - Encore plus convaincue de la nécessité de ce processus
 - Les échanges avec nos propres tuteurs à la suite de cette journée
 - Heureusement une réflexion était en cours et l'équipe tuteur motivée pour aller dans ce sens

- **En quoi le dispositif va-t-il évoluer ?**
14 répondants (plusieurs réponses par répondant)
 - Mise en place d'un tutorat collectif : **6**
 - Utilisation du SocleCare : **4**
 - Mise en adéquation dispositif/cahier des charges : **3**
 - Analyse de pratique des tuteurs : **2**

Puis viennent cités une fois :

- Délai de 6 mois avant la mise en place
- Réflexion autour de la formation des tuteurs
- Lien avec la consolidation des savoirs
- Plus de temps consacré à ce dispositif
- Recherche de tuteur retraité
- Confier des missions supplémentaires aux tuteurs
- Privilégier tutorat individuel au collectif (inversion du ratio)
- Repositionner la mission du cadre de santé
- Solliciter et informer les nouveaux arrivants
- Donner une place à ce dispositif au sein des équipes



- Etre en contact avec des intervenants extérieurs
- Première séance obligatoire
- Pour ceux n'ayant pas de dispositif, vont-ils en structurer un ?
31 répondants

21 répondent qu'ils ne sont pas concernés. Pour les **10** concernés les réponses sont :

- Oui : **6**
Commentaires :
 - Le dispositif existant avait été arrêté. Le projet de renouvellement est en cours de finalisation pour la rentrée 2017
- Non : **2**
Commentaires :
 - Cela dépend de l'encadrement et des projets de formation dans l'établissement
- Ne sait pas : **2**

Si oui ou non, pourquoi ?

6 réponses

Oui :

- L'Auvergne n'était jusqu'à présent pas bénéficiaire des aides de I4ARS pour la mise en place du tutorat. Nous espérons pouvoir mettre en place cette organisation pour compléter notre accompagnement des jeunes professionnels
- Avec les collègues cadres, nous constatons que l'arrivée de nouveaux diplômés est compliquée par manque de formation et d'accompagnement par les pairs.
- Nécessité de structurer l'apprentissage des nouveaux IDE en s'appuyant sur des supports existants
- Parce que ce dispositif avait été abandonné et qu'il est nécessaire à l'intégration des nouveaux salariés
- Nous sommes convaincus du bien-fondé du dispositif sur la professionnalisation des jeunes infirmiers

Non :

- Charge de travail trop importante, travail sur deux sites



- Intégration des résultats de la recherche sur l'informel/SocleCare ? Si oui comment ?
40 répondants

Oui : 22

Commentaires :

- En attente de l'évaluation du CRMC des tests de la formation. Les tuteurs sont très intéressés mais ne perçoivent pas encore l'utilisation concrète de cet outil. Le carnet est un outil qui rend les résultats de recherche abordables.
- Idéalement je souhaiterais pouvoir l'utiliser mais je ne sais pas encore comment. Je verrai en fonction de la formation test qui a eu lieu dans mon établissement.
- Après évaluation des premières expérimentations
- Outil très intéressant que je souhaiterais utiliser dès que possible
- En le faisant le concept de référence du soin (tel qu'inscrit dans le projet de soin)
- Ce sera un outil faisant partie du dispositif
- Cela se fera sûrement au niveau de l'établissement
- En m'en servant comme support
- La recherche sur l'informel participa à l'élaboration puis à une validation de la mise en acte des soins infirmiers en psychiatrie.
- Sans doute dans le tutorat collectif
- J'utilise le SocleCare comme outil fondateur d'un langage commun avec mes jeunes collègues. Le SocleCare m'apparaît comme structurant le paradigme du soin infirmier en psychiatrie. A utiliser toutefois avec modération pour ne pas perdre l'expérience de l'intersubjectivité dans les échanges et ne pas le considérer comme un dogme.
- Il aurait été intéressant de développer davantage le SocleCare pour les non-initiés
- Travail en commission des soins et avec les tuteurs sur le Socle Care
- Dans le cadre de la compétence 8
- Nous nous servons déjà des vécus informels dans nos échanges avec le tutorés
- Basé sur le livret. Recherche de temps de formation pour adapter le SocleCare au dispositif
- Présentation du livret lors d'une conférence auprès des professionnels.

Ne sait pas : 12

Commentaires :

- Cela serait intéressant mais en attente de validation au niveau de l'établissement, en cours de discussion. Peut-être former déjà les tuteurs à cet outil pour ensuite qu'ils puissent transmettre
- C'est un projet que j'avais proposé lorsque je coordonnais le tutorat. Je reste favorable à cette idée mais je n'ai pas d'information sur l'évolution de ce projet.

Non concerné : 3

Non : 3



- Avez-vous consulté les documents en lien avec cette journée sur le site du CRMC ?

42 répondants

Oui : 24

Non : 18

Commentaires :

- Par manque de temps malheureusement
- Pas eu le temps, mais je le ferai !

- Quels sont vos besoins aujourd'hui ?

23 répondants

- Formation **(4)** : formation pour les tuteurs / Pourquoi pas une formation sur la pédagogie/renforcement de l'accompagnement pédagogique et non pas une supervision/accompagnement sur le SocleCare/Contact pris avec Monsieur Lanquetin pour partenariat de formation
- Soutien **(2)** : Du soutien/je souhaiterai que nous soyons soutenus pour rapporter aux professionnels le dynamisme de cette journée
- Temps **(2)** : Arriver à libérer du temps agent/ tuteurs et tutorés manquant de temps pour fréquence suffisante des rencontres
- Rencontre de tuteurs d'autres établissements **(2)**
- Aujourd'hui il s'agit de faire renaître le dispositif : nous allons créer un groupe de travail et de lecture autour du SocleCare afin de nous l'approprier
- Les moyens de le financer à sa juste valeur
- Collégialité entre les tuteurs de l'établissement pour partager
- Tout ce qui permettrait de rendre le dispositif pérenne et solide
- Liens avec le CRMC
- Donner du sens et converger vers cahier des charges ARS
- Réflexion sur pertinence et faisabilité des modalités organisationnelles
- Le dispositif reste à l'initiative de la direction des soins. S'il est pérenne il ne répondra pas forcément aux attentes des soignants de terrain
- Pas de besoin : un souhait qu'il perdure
- La validation du dispositif par la direction de l'établissement et l'ARS

- Quelles attentes vis-à-vis du CRMC ?

16 répondants

- Soutien et accompagnement des projets **(6)**
 - Du soutien mais cela est déjà fait
 - Soutien méthodologique, guider notre projet
 - Soutien pour la mise en place
 - Continuer à donner des pistes pour formaliser le dispositif
 - Un accompagnement
 - Travail en partenariat



- Poursuivre l'étude de ce dispositif **(3)**
 - Retour des études, innovations, évaluations dans le domaine du tutorat
 - L'intérêt du tutorat dans le parcours de construction professionnel apparaît comme évident. Une enquête/recherche permettrait sans doute de valider cet *a priori* et de montrer en quoi
 - Formaliser tout l'intérêt d'un tel dispositif
- Communiquer auprès des tuteurs **(2)**
 - Une présentation lors d'une réunion de tuteurs, demi-journée sur site
 - Temps de « formation » dédié aux tuteurs
- Etre et demeurer un référentiel garant d'une « bonne pratique » **(1)**
- Développer une formation tuteurs **(1)**
- Mise en lien avec d'autres établissements **(1)**
- Aider à faire reconnaître la fonction tuteur comme une pratique avancée en psychiatrie **(1)**
- Rester au front pour ne pas voir les moyens partir **(1)**
- Que le CRMC intéresse dès la première année d'exercice les infirmiers **(1)**
- Plus de communication comme ce questionnaire **(1)**
- Je ne sais pas **(1)**

- Quels thèmes souhaités pour les prochaines journées ?
16 répondants

Des thématiques en lien direct avec le tutorat :

- La pédagogie au sein du tutorat **(2)**
- Le tutorat de groupe **(2)**
- Reconnaissance des tuteurs
- Sélection et exigences pour une pratique qui se professionnalise
- Mesure de l'impact du tutorat sur les compétences
- Les notions importantes à aborder (actuellement je pratique un tutorat basé sur des échanges de situations avec peu d'apports cliniques)
- Le lien avec SocleCare
- Liens que font les tutorés avec des expériences personnelles hors champ professionnel
- Témoignages d'établissements et difficultés rencontrées
- Promotion de nouvelles pratiques de soin dans le cadre du tutorat (compétences disponibles ?)
- Motivation des jeunes diplômés pour la psychiatrie



D'autres thématiques un peu plus éloignées :

- Contention et isolement **(2)**
- Contraintes financières et administratives qui démotivent
- Violence vis-à-vis des soignants
- Cadres de santé : comment concilier l'inconciliable ?
- Prise en charge thérapeutique
- Développement d'une spécialisation
- Redéfinition du rôle propre dans le contexte actuel
- Travail extra-hospitalier et en réseau
- Pas d'idée précise
 - Propositions sur la forme de la 5ème journée ?
11 répondants

- Conserver le même dynamisme
- Forme actuelle me convient : apports théoriques et échanges possibles. Parmi les présentations, un retour sur un travail de recherche enrichit la journée
- Plus d'interventions théoriques : témoignages intéressants mais nécessiteraient de la reprise théorique, pour élaborer un peu. Plus pédagogique qu'un simple témoignage
- Non **(5)** Commentaires : car retour des participants de l'établissement positifs /sur la forme non : dernière rencontre très satisfaisante
- La formule me semble bonne. Alléger tout ce qui est « institutionnel »
- Parallèles avec d'autres exercices de tutorat dans des professions différentes
- Rencontre et échange avec les autres établissements riches et possibles au repas et cafés.
 - Souhaitez-vous rajouter des éléments en lien avec le tutorat ou autres attentes vis-à-vis du CRMC ?
10 répondants

- Remerciements **(2)** : Merci, continuez, continuons dans ce sens / Encore merci pour cette journée
- C'est trop bien que ça existe. Longue vie à cette structure
- Quel type de suivi et d'analyse les établissements ont mis en place pour l'analyse de la pratique des tuteurs ?
- Intéressé pour travailler sur une formalisation du travail des éducateurs en psychiatrie et comment se construit la complémentarité avec les autres professionnels
- Non **(2)**
- Le temps formation « dédié » pour les tutorés
- Respect institutionnel du tutorat
- Développer le dispositif pour les autres professionnels (aides-soignants, cadres, assistants sociaux
- Développer la formation socle care au sein des établissements
- Le dispositif de tutorat est nécessaire pour accompagner les jeunes professionnels. J'espère que le dispositif perdurera



En conclusion,

Nous pouvons noter la satisfaction de la tenue de cette journée qui apparaît nécessaire à la dynamique régionale en ce qui concerne ce dispositif.

Sur les contenus : si les échanges avec les équipes d'autres établissements (témoignages ou échanges informels) restent précieux dans cette dynamique, nous constatons l'intérêt que peut avoir une approche plus « théorique », présentation d'un travail de recherche par exemple. De même, le soutien et la participation de la représentante ARS, le Dr Ynesta renforce cette dynamique en validant ce dispositif.

Cette journée aura permis l'évolution de nombreux dispositifs existants ; Bien sûr en lien avec les attentes exprimées par l'ARS mais aussi comme chaque année grâce aux échanges entre professionnels. Ces évolutions se caractérisent par des ajustements à la marge mais aussi pour un certain nombre par la mise en place d'un tutorat collectif inexistant jusqu'alors. Pour d'autres, il s'agira de mettre ou remettre en place ce dispositif.

Le SocleCare, issu des résultats de la recherche de S. Tchukriél et JP. Lanquetin, intègre ce dispositif dans nombre d'établissement. Cependant, le défaut de connaissance concernant les résultats mais aussi une difficulté de représentation sur les modalités de mise en œuvre dans le cadre du tutorat, plaide à la fois en faveur du développement de la formation mais également, pourquoi pas, d'une prochaine journée centrée sur « SocleCare et Tutorat »... ?

Le rôle du CRMC est identifié dans l'accompagnement, et le soutien des établissements dans le développement de ce dispositif, par des rencontres avec les tuteurs, des communications, la mise en lien des établissements. Il apparaît également une attente sur la poursuite de l'étude de ce dispositif notamment en ce qui concerne son impact sur les compétences professionnelles, ou la professionnalisation. Un sujet de recherche à développer ?